



Cher petit Bambin,

Une nouvelle aventure vous attend, pour ceci, nous vous invitons à venir vous inscrire à la Mairie de Nesle pour votre entrée à l'école Claude Monet de Nesle.

Les enfants de 2021 seront inscrits en Toute Petite Section et ceux de 2020 en Petite Section.

Les inscriptions se feront du mardi 11 au vendredi 21 avril 2023.

Il vous suffit de vous munir :

- D'une photocopie du carnet de vaccination
- D'une photocopie du livret de famille
- De la fiche d'inscription complétée.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Si votre enfant fréquente une autre école et que vous désirez qu'il soit à Nesle pour la prochaine rentrée, il nous faudra obligatoirement un certificat de radiation.

Si votre enfant est déjà scolarisé à Nesle, vous n'avez pas besoin de le réinscrire, cela se fait automatiquement.

**** horaires d'ouverture de la mairie :**

- du LUNDI au JEUDI : 8 heures - 12 heures / 13 heures 30 - 17 heures 30
- VENDREDI : 8 heures - 12 heures

